

*Municipalité de*



*Sainte-Thècle*

Rapport annuel sur la situation financière de la  
Municipalité de Sainte-Thècle

Conformément aux dispositions de l'article 955 du Code municipal, je vous présente le rapport sur la situation financière de la municipalité.

ÉTATS FINANCIERS 2007

**RECETTES**

TAXES MUNICIPALES	1 496 083
AUTRES RECETTES	
Paiements tenant lieu de taxes:	
- télécommunication, gaz, électricité, péréquation école, foyer	95 518
Recettes de sources locales	
- loyers, intérêts, permis, amendes, droits de mutation	478 200
Transferts:	
- assainissement des eaux, entretien du réseau routier,	467 025
<b>TOTAL DES RECETTES:</b>	<b><u>2 536 826</u></b>

**DÉPENSES**

Administration générale	396 011
Sécurité publique	280 413
Transport	707 216
Hygiène du milieu	349 758
Santé et bien-être	12 960
Urbanisme, mise en valeur territoire	86 977
Loisirs et culture	227 713
Frais de financement, remboursement de capital	201 071
Immobilisations	175 702
<b>TOTAL DES DÉPENSES:</b>	<b><u>2 437 821</u></b>

**SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE** **99 005**

**SURPLUS ACCUMULÉ au 31-12-2007** **135 168**

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

La vérification a été effectuée par Dessureault, Lemire, Désaulniers, Drolet, Gélinas & Lanouette conformément aux normes généralement reconnues. À leur avis les états financiers présentent, à tous égards importants, la situation financière de la municipalité de Sainte-Thècle au 31 décembre 2007 ainsi que les résultats de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.

### EXERCICE FINANCIER 2008

Pour l'année 2008, la municipalité a affecté un montant de 50 000 \$ du surplus accumulé de l'année 2007. L'analyse de l'évolution des revenus et dépenses pour l'année 2008 permet de constater que les revenus dépasseront les dépenses d'environ cinquante mille dollars (50 000\$) soit le montant prévu pour la construction d'une bâtisse dans le parc Saint-Jean-Optimiste qui n'a pas pu être réalisée en 2008.

Voirie: Au cours de l'année 2008, la municipalité a fait la réfection du trottoir sur un côté de la rue Saint-Jacques ainsi que diverses améliorations dans différents chemins et rues.

Madame Julie Boulet, ministre des transports, a accordé à notre municipalité une subvention de 55 000 \$ pour l'amélioration des rues Place Optimiste et de l'Anse.

Dans le cadre du programme de mise en valeur du milieu forestier, nous avons obtenu une subvention au montant de 40 000 \$ pour améliorer le chemin reliant notre municipalité à celle de Saint-Joseph-de-Mékinac ainsi que pour aménager un sentier pédestre allant du grand lac du Chnabail jusqu'au cap du lac du Jésuite.

Construction : Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2008 jusqu'à ce jour, 245 permis ont été émis pour une valeur déclarée de 3 606 790 \$ soit une augmentation comparativement à l'année 2007 de 36% pour le nombre de permis émis et une augmentation de 84 % de la valeur déclarée. Sur ce nombre, il y a 10 constructions soient : 1 foyer pour personnes âgées, 5 résidences principales et 4 chalets. Les autres sont des permis de rénovations/réparations, agrandissement, bâtiment secondaire, déménagement, démolition, changement d'usage, installation septique, captage des eaux souterraines, piscines.

Élargissement des zones d'appel local: Le conseil poursuit toujours ses démarches auprès de Telus Québec et de Bell Canada en vue de l'obtention d'élargissement des zones d'appel local vers Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières.

Eau potable : Le conseil est à compléter les plans et devis pour la mise à niveau du réseau d'eau potable de la municipalité dont le coût s'élèvera à environ 465 000 \$ et qui seront réalisés en 2009, lequel sera subventionné en partie par les gouvernements.

Développement économique : Suite au forum économique du 20 novembre 2006, un comité local a été mis sur pied pour identifier différentes actions à poser pour diversifier l'économie locale. Les actions priorisées seront: la demande d'autorisation à la CPTAQ pour une utilisation autre que l'agriculture du pourtour du lac des Chicots afin de permettre la construction de maisons, de fermettes et de chalets pour mettre ce lac en valeur, la construction d'une bâtisse communautaire et des glissades d'hiver au parc Saint-Jean-Optimiste, l'aménagement d'une promenade sur la rue Magnan, l'installation de panneaux aux entrées de la municipalité et

l'installation de panneaux identifiant les commerces et industries de Sainte-Thècle. La municipalité a aussi adopté des mesures afin d'embellir sa localité et la rendre plus accueillante.

Programme de revitalisation : La Municipalité de Sainte-Thècle a adopté en 2004 un règlement permettant un remboursement de taxes à tout propriétaire d'une unité d'évaluation, située à l'intérieur du périmètre urbain, sur laquelle aucun bâtiment principal n'est construit, lorsque ce propriétaire y construit un nouveau bâtiment principal. La Municipalité de Sainte-Thècle accorde de même un remboursement de taxes à tout propriétaire d'un bâtiment déjà construit et situé à l'intérieur du périmètre urbain, lorsque ce propriétaire y effectue la construction d'un nouveau bâtiment, un agrandissement ou des travaux de rénovation majeurs. Dans tous les cas, le propriétaire ne peut avoir droit au remboursement de taxes que si les travaux de construction, d'agrandissement ou de rénovation entraînent une augmentation de la valeur inscrite au rôle d'évaluation de la municipalité supérieure à 50 000 \$. Ce remboursement de taxes a une durée de 5 ans et vise uniquement la taxe foncière générale sur la valeur imposable du bâtiment.

Pour les constructions qui ne sont pas dans le périmètre urbain, la municipalité, en collaboration avec Promotion Ste-Thècle Inc et la Caisse Populaire Sainte-Thècle Saint-Adelphe, a instauré un nouveau programme d'aide à la construction domiciliaire. Informez-vous au bureau municipal pour ce nouveau programme.

Développement domiciliaire : La politique adoptée par le conseil municipal en 1996 est toujours en vigueur. Cette politique implique la municipalité et le promoteur pour la construction de nouvelles rues ainsi l'asphaltage de nouvelles rues.

### RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DES ÉLUS

Conformément à ce qu'exige l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, je vous mentionne les rémunérations et les allocations de dépenses que les membres du conseil reçoivent de la municipalité en 2008:

	RÉMUNÉRATION	ALLOCATION	TOTAL
MAIRE	10 855.20 \$	5 427.60 \$	16 282.80 \$
CONSEILLER	3 618.48 \$	1 809.36 \$	<u>5 427.84 \$</u>
TOTAL DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATION DES ÉLUS			48 849.84 \$

LA MASSE SALARIALE DES AUTRES EMPLOYÉS MUNICIPAUX EST DE 324 000 \$

En 2008, la municipalité a bénéficié des subventions salariales suivantes : du Centre Local d'Emploi pour créer 2 emplois durant 30 semaines, Emploi Été Canada pour 1 emploi étudiant et Desjardins Jeune au Travail pour 1 emploi étudiant.

### DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS

Je dépose la liste des contrats conformément à l'article 955 du Code municipal du Québec.

### FRAIS DE FINANCEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

Remboursement en 2008	intérêts	capital
Intérêt emprunt garage incendie	1 915 \$	2 100 \$
Intérêt emprunt monte-personne	4 256\$	3 800 \$

Intérêt emprunt - CLE	6 165 \$	9 400 \$
Intérêt emprunt – aqueduc et réservoir	19 493 \$	73 800 \$
Intérêt rue Charles-Audy	4 178 \$	3 000 \$
Intérêt Achat terrain	7 100 \$	
Intérêt emprunt – PADEM	9 850 \$	13 960 \$
Intérêt Gouv. Québec - PADEM	49 800 \$	73 040 \$
	-----	-----
Total des intérêts et du capital	102 757 \$	179 100 \$

### DETTE À LONG TERME

Emprunt garage incendie (caserne)		38 300 \$
Emprunt monte-personne (hôtel de ville)		76 000 \$
Emprunt municipalité - CLE (hôtel de ville)		136 000 \$
Emprunt municipalité - aqueduc		344 434 \$
Emprunt rue Charles-Audy		84 957 \$
Achat de terrain		135 168 \$
Emprunt municipalité - assainissement des eaux usées (PADEM)		<u>201 135 \$</u>
Total de la dette à long terme à payer par la municipalité:		<b>1 015 994 \$</b>
Dette à long terme à payer par le gouvernement du Québec - assainissement des eaux usées (PADEM)		<b>1 015 365 \$</b>
Société d'habitation du Québec (Les Suites du Manoir)		<b>171 360 \$</b>
		-----
Total de la dette à long terme		<b>2 202 719 \$</b>

### PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2009-2010-2011

Le rôle triennal indique une valeur imposable de 133 565 200 \$.

Les projets du programme triennal d'immobilisations sont:

Aménagement d'un lieu d'élimination de neiges usées	150 000 \$
Réfection de trottoirs	150 000 \$
Mise à niveau des infrastructures d'eau potable	465 000 \$
Achat d'un camion citerne pour le service incendie	250 000 \$

### ORIENTATIONS POUR 2009

**Pour les prochaines années, nous aurons à investir temps, argent et ressources de toutes sortes pour nous conformer à la politique en sécurité incendie.**

**De plus, en 2009, la priorité sera l'amélioration des chemins, rues et des trottoirs.**

**Sur le plan économique, afin assurer l'avenir de la municipalité nous devons travailler à contrer l'exode des jeunes et tenir compte du vieillissement de la population. L'achat local devra être priorisé par toute la population pour enrayer la fermeture de nos commerces et entreprises.**

**Alain Vallée, maire**